

Méthode de calcul du Bénéfice et vision
économique de l'industriel du 19e siècle.
Schneider et Cie vers 1840

藤村, 大時郎

<https://doi.org/10.15017/4493079>

出版情報 : 経済學研究. 59 (3/4), pp.163-192, 1994-03-10. 九州大学経済学会
バージョン :
権利関係 :

Méthode de calcul du bénéfice et vision économique de l'industriel du 19^e siècle. Schneider et Cie vers 1840

Daijiro FUJIMURA

Comment l'industriel du 19^e siècle calculait-il ses bénéfices ? Plus précisément, de quelle manière et dans quel raisonnement les calculait-il, et quelle était la raison d'être que ceux-là pouvaient avoir dans le cadre de l'économie de marché du 19^e siècle ? C'est à ces questions que nous essayerons de répondre dans cet essai, en explorant les archives comptables de Schneider et Cie.

Jusqu'à présent, la pratique comptable du 19^e siècle a été regardée avec défiance. Les différences qu'avait présentées la pratique comptable du passé à l'égard de celle du présent ont été considérées comme erreur. Les erreurs comptables du 19^e siècle forment le sujet majeur de l'histoire comptable, florissante surtout en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis⁽¹⁾. Aucun n'a cherché dans les différences une logique propre du passé.

Notre approche est tout à fait le contraire : nous essayerons trouver une logique cohérente cachée sous l'apparence de l' « erreur », en supposant que la pratique comptable propre au 19^e siècle était bien adaptée au fonctionnement de l'économie de marché du moment, donc elle pouvait par ses différences même avec les règles d'aujourd'hui mettre en relief le trait fondamental de cette économie. C'est cet intérêt pour le système économique qui nous amène à l'étude historique de la comptabilité.

1. Comptabilisation du bénéfice

Il est à noter d'abord que lorsque l'on affiche son scepticisme contre le calcul du bénéfice du 19^e siècle, il a affaire à l'exactitude, et non à la méthode. C'était précisément ce problème d'exactitude qu'ont posé il y a déjà une trentaine d'années J. Bouvier, F. Furet et M. Gillet en mettant en cause la pratique comptable du 19^e siècle : « la reconstitution comptable du profit, une reconstitution exacte et rigoureuse, est impossible. Elle est impossible pour l'homme d'affaires, avant même de l'être pour l'historien »⁽²⁾. Schneider et Cie n'échappe pas non plus à cette accusation, en tant qu'il s'agit de l'exactitude selon le code comptable d'aujourd'hui : elle aussi, comme les firmes qui faisaient l'objet de la critique des auteurs, amortissait son immobilisation en une ou

un peu d'années⁽³⁾.

Ce que nous traiterons dans cet essai, pourtant, c'est la méthode : nous demanderons s'il n'y avait pas au 19e siècle d'autre mode de calcul du bénéfice qu'aujourd'hui, et que nous ne pourrions y trouver un raisonnement cohérent. Or, selon le compte de profits et pertes inséré dans le livre d'inventaire de Schneider et Cie, le bénéfice y était calculé dès sa fondation par processus de fabrication comme houillère, forge et ateliers de construction, et en plus quant à la forge par produit au moins à partir du troisième exercice (1839-40), sans parler des ateliers de construction où la production discontinue était de règle⁽⁴⁾. C'est ce calcul du bénéfice par section que nous aborderons dans cet essai ; on trouve dans ce calcul l'approche la plus fondamentale du calcul du bénéfice.

Or, l'abondance même des documents comptables à elle seule ne nous permet pas forcément poursuivre cet objectif, à cause de la coutume comptable du 19e siècle qui faisait séparer les comptes en deux parties distinctes : compte de capital et compte d'exploitation. Parmi les Archives Schneider déposées aux Archives nationales dans la série 187 AQ, il y a la série complète depuis la fondation de la société des livres journaux⁽⁵⁾, des grands livres⁽⁶⁾ et des livres d'inventaires⁽⁷⁾, mais aucune d'elles ne comporte de comptes consacrés à l'enregistrement des flux d'exploitation : les deux premières étant celles qui relèvent du compte de capital destiné à la gestion financière, les opérations liées au cycle d'exploitation n'y figurent pas ; le compte de profits et pertes inséré dans le livre d'inventaire ne nous présente que le résultat sur le calcul des bénéfices par section, en se contentant d'énumérer ceux-ci. En ce qui concerne le livre d'inventaire, il recueille tous les comptes de bilan, qu'ils se classent dans le compte de capital ou dans le compte d'exploitation. Le livre d'inventaire donc nous procure des informations précieuses sur l'organisation comptable au sein du compte d'exploitation, toutefois bien entendu dans la mesure où il s'agit des comptes d'actif et de passif. Les livres d'inventaire dans les premières années de la création d'ailleurs nous apprend, il est vrai, le calcul du bénéfice effectué dans les ateliers de construction où la production discontinue domine. Pourtant, reste inconnu le calcul du bénéfice dans le cas de la production en continu, qui nous paraît avoir plus d'importance pour mettre en lumière la pensée comptable du 19e siècle.

Deux documents qui font partie aussi de la série 187 AQ nous révèlent le processus de calcul des bénéfices dans le cas de la production en continu. L'un, c'est une série de trois livres journaux intitulés «Journal Z» qui relèvent du compte d'exploitation, et dont l'enregistrement continu commença virtuellement en exercice 1858-59, après le premier essai de 1849-50 et l'enregistrement très sommaire de 1857-58, et se poursuivait jusqu'à 1949⁽⁸⁾. Ce journal rassemblait des écritures tantôt détaillés tantôt sommaires concernant les travaux d'inventaires de chaque fin d'exercice, et fournissait des informations fragmentaires mais utiles sur le calcul du bénéfice par

Méthode de calcul du bénéfice et vision économique de l'industriel du 19e siècle. Schneider et Cie vers 1840
section jusqu'à 1901-02.

L'autre document nous traduit de façon plus explicite la manière de calcul du bénéfice. Ce sont deux séries de trois états qui concernent les magasins de tôles, de fers et de rails ; l'une est de 1839-40, et l'autre de 1840-41, et l'une et l'autre sont insérées dans le dossier dont fait partie le rapport des gérants à l'assemblée générale des actionnaires pour l'exercice 1839-40⁽⁹⁾. En faisant paraître, vu leur importance, à la fin de cet essai l'ensemble de ces six états, nous prendrons ici comme exemple le seul état du magasin de tôles en 1839-40 qui sera reproduit sur le tableau 1. On trouve que ce tableau présente le calcul du bénéfice en fin d'exercice, en comparant la date du stock final à celle du stock initial. On peut supposer aussi que parmi les prix unitaires par tonne inscrits dans la deuxième moitié de ce tableau, le chiffre sous rubrique de «Fabrication au 30 avril 1840» désigne le coût de revient, celui de «Tôles livrées à l'usine» le prix de cession interne, et celui de «Tôles livrées au Commerce» le prix de vente, en raison des écarts marqués en faveur des deux derniers. Cela implique d'ailleurs que le calcul du coût pouvait être effectué d'une façon efficace⁽¹⁰⁾, mais nous nous contentons ici d'insister sur ce que signifient les écarts entre les prix unitaires : ils traduisent que ce qui sont débités sur la première moitié du tableau sauf le bénéfice, ce sont les charges, que ce qui y sont crédités, ce sont les produits, et qu'ainsi le bénéfice y est présenté comme solde créditeur.

Il semble donc qu'il n'y ait pas de différence de principe en présentation entre la première moitié de ce tableau et le compte de résultat préconisé par le plan comptable général. Il y a cependant entre eux des différences profondes en deux points. Premièrement, les stocks de

Tableau 1

Situation des Produits & des Ventes			
Magasin des Tôles			
— Entrées —		— Sorties —	
Il existait au 30 Avril 1839		Facturé	
sur le sol de la Forge	K° 143.933 F _r 71.966,50	à l'usine	K° 321.498 F _r 190.625,45
Fabrication au 30 Avril 1840	K° 1.218.523 F _r 546.920,86	au Commerce	K° 918.748 F _r 526.889,10
Transports & Rabais	F _r 49.267,89	Existences au 30 Avril 1840	
Bénéfice pour Balance	F _r 112.419,80	sur le sol de la Forge	K° 122.210 F _r 63.060,50
	<u>K° 1.362.456 F_r 780.575,05</u>		<u>K° 1.362.456 F_r 780.575,05</u>
Prix de revient des Entrées		Prix de revient des Sorties	
Existences au 30 Avril 1839	F _r 500,00	Tôles livrées à l'usine	F _r 592,93
Fabrication au 30 Avril 1840	F _r 448,83	Tôles livrées au Commerce	F _r 573,48
Transports & Rabais	F _r 53,62	à déduire les Transports	F _r 53,62 F _r 519,86
	<u>F_r 454,24</u>	Existences au 30 Avril 1840	F _r 516,00
Moyenne	<u>F_r 454,24</u>	Moyenne	<u>F_r 536,75</u>
Différence entre le prix de Fabrication et le prix de Vente F _r 82,51			
Bénéfice sur un mouvement de K° 1.362.456 F _r 112.419,80			

Source : AN 187 AQ 2. Dossier de l'assemblée générale du 4 mars 1841.

produits initial et final du tableau 1 doivent être regardés comme ceux valorisés à leur valeur vénale, et non à leur coût de revient, ce qui nous traduit d'ailleurs le calcul du bénéfice en fonction de la production, et non de la vente. Nous aborderons ce sujet dans les sections suivantes, en se contentant ici de remarquer que la confrontation des prix unitaires de stocks avec le coût de revient fait supposer la valorisation des stocks au prix vénale.

Deuxièmement, et voici notre propos d'ici, la première moitié de ce tableau représente au fond un compte de stocks, donc un compte d'actif : son titre est en effet «Magasin des Tôles» et on voit sur ce tableau les mots «Entrées» et «Sorties». Sur ce compte d'actif s'inscrivent les charges et produits virtuels. L'analogie donc n'est qu'une apparence : à l'opposé du compte de résultat, ce tableau est l'expression d'une pratique comptable rudimentaire, qui repose quand même sur le principe de la partie double.

On peut constater cette situation apparemment contradictoire par l'intermédiaire du Journal Z précité, qui est spécialement consacré aux écritures au moment de la cloture de chaque exercice. Par mesure de simplification, nous prendrons ici parmi les écritures de ce journal celles qui concernent le seul exercice 1859-60 à partir duquel les écritures concernant le processus du calcul des bénéfices apparaissent, et en cet exercice même celles qui concernent la seule section de production de fer ; sur le tableau 2 sont rassemblés en fonction de ces limitations les articles concernant le processus de calcul des bénéfices, et sur le tableau 3 qui le suit sont reconstituées d'après le tableau 2 et à l'instar du tableau 1 les présentations présumées des deux catégories de comptes qui servent au calcul des bénéfices : l'une est celle que constitue le compte «Grande Forge» et que nous appellerons «compte d'usine» ; l'autre est celle que composent les quatre comptes de magasin, laquelle fait partie selon notre supposition le compte présenté sur le tableau 1, nous estimons ainsi ce compte-ci identique au compte «Magasin de Tôles» inscrit sur le tableau 2.

Il est à noter d'abord que l'article 2 du tableau 2 traduit que le compte de magasin est un compte d'actif, puisque cet article indique que les stocks finals sont virés des crédits des comptes de magasin au débit de la balance de sortie, ainsi ces stocks sont crédités comme solde débiteur sur les comptes de magasin. Cela signifie d'ailleurs que le solde débiteur sera reporté au débit du compte de magasin l'année suivante, et que toujours à la fin de chaque exercice ce compte dispose à la fois du stock initial du côté débiteur et du stock final du côté créditeur comme le tableau 3 le montre. La situation est la même au compte d'usine.

Il est compréhensible que l'article 1 du tableau 2 traduit que les productions de l'exercice évaluées au coût de revient sont virées du crédit du compte d'usine aux débits des comptes de magasin⁽¹¹⁾. Sur le compte de magasin donc, la production ainsi transférée et le stock initial forment le montant des charges avec d'autres charges éventuelles.

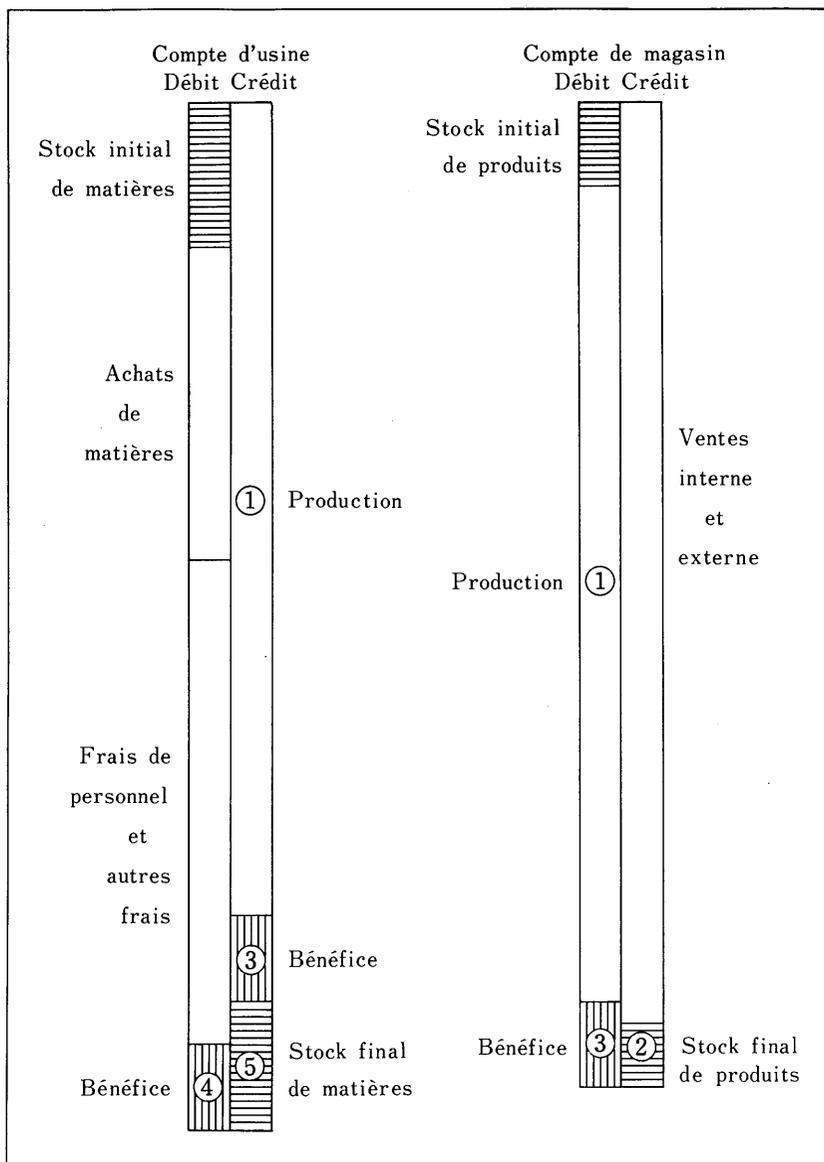
Tableau 2

1	/47	Divers à Grande Forge pour Production		10 297 686,60
	190	Magasin de Rails K°17 336 781	3 730 812,74	
	186	Magasin de Fers K°14 790 882	3 538 417,38	
	196	Magasin d'Eclisses K° 1 144 334	268 164,74	
	192	Magasin de Tôles K° 8 456 871	2 760 291,74	
2	380/	Balance de Sortie à Divers pour Solde à Nouveau	Somme	
	190	à Magasin de Rails K°1 735 337		334 769,64
	194	à Magasin de Fers K° 395 529		76 494,72
	196	à Magasin d'Eclisses K° 50 671		11 548,90
	192	à Magasin de Tôles K° 84 458 Autres comptes		21 712,07
3	/47	Divers à Grande Forge pour Solde		844 917,02
	190	Magasin de Rails	607 341,18	
	192	Magasin de Tôles	173 041,05	
	196	Magasin d'Eclisses	64 534,79	
	/47	Grande Forge à Magasin de Fers pour Solde	10 692,66	10 692,66
4	/377	Divers à Profits et Pertes pour Solde		Somme
	47	Grande Forge Autres comptes	912 617,99	
5	380/	Balance de Sortie à Divers pour Solde à Nouveau	Somme	
	47	à Grande Forge Autres comptes		1 203 148,73

Source : 187 AQ 289. Journal Z, N°1, pp. 64, 75, 77 et 78.

Note : Par commodité explicative, nous avons numéroté les articles sur la première colonne. Les chiffres inscrits sur la deuxième colonne sont ceux qui sont enregistrés dans l'original ; ils semblent désigner les folios du compte correspondant au grand livre. Les numéros d'ordre inscrits dans l'original sont omis.

Tableau 3



Note : Ce tableau se présente comme si le compte d'usine concernait un seul compte de magasin. Les numéros inscrits sur ce tableau correspondent aux numéros d'article au tableau 2. Nous avons simplifié, à l'excès il est vrai, le contenu des stocks au compte d'usine. Les existences figurant sur le compte «Grande Forge» au livre d'inventaire s'appellent «Approvisionnements», qui se divisent en trois parties : «1° Pièces de Rechange», «2° Provisions de magasin» et «3° Matières en approvisionnement».

Les articles 3 et 4 du tableau 2, qui enregistrent le transfert des bénéfices⁽¹²⁾, provoquent un petit problème. Il nous paraît que l'article 3 indique que les bénéfices sont calculés d'abord sur les comptes de magasin, donc y débités comme solde créditeur, et les contreparties s'inscrivent au crédit du compte d'usine ; l'article situé au-dessous de l'article 3 montre le cas de virement de la perte. Les bénéfices positifs et négatifs ayant été ainsi rassemblés sur le compte d'usine, leur somme est virée à son tour du débit de ce compte au crédit du compte de profits et pertes, ce serait ce que l'article 4 indique. Cependant, le montant des bénéfices transférés des comptes de magasin ne concorde pas avec celui transféré au compte de profits et pertes : celui-là est de 834.224,36 francs, donc 78.393,63 francs moins que celui-ci. Cette discordance implique-t-elle l'échec de notre supposition ? Nous pensons que la discordance provient des régularisations ultérieures, par exemple l'enregistrement des charges additionnelles, faites sur le compte d'usine, donc sans les régularisations ultérieures, les deux chiffres doivent concorder. En exercice 1867-68 en effet, la somme des virements des comptes de magasin au compte « Grande Forge » et celle de ce compte-ci au compte de profits et pertes montrent une concordance parfaite en une somme de neuf chiffres⁽¹³⁾. De là la légitimité de notre explication des virements des bénéfices, et nous pouvons par là différencier les fonctions respectives des trois sortes de comptes qui participent aux virements des bénéfices : le rôle principal du compte d'usine étant de calculer les frais, ce sont les comptes de magasin qui forment l'endroit principal du calcul du bénéfice, et le compte de profits et pertes dans ce contexte sert à rassembler les bénéfices des usines et mine déterminés d'avance, aussi bien que les pertes éventuelles⁽¹⁴⁾. Nous pouvons maintenant dire avec conviction que le bénéfice débité sur le compte de magasin est le solde créditeur.

Il ne nous reste plus qu'une chose pour reconstituer le compte de magasin. Nous avons confirmé la présence au débit du compte de magasin du bénéfice comme solde créditeur et des charges dont le stock initial et la production valorisée à son coût de revient. Nous pouvons supposer par là même qu'au crédit de ce compte il y a outre le stock final d'autres produits, c'est -à-dire les ventes interne et externe. Nous avons pu ainsi constater aussi bien l'identité de la présentation du compte de magasin avec celle du tableau 1 que la nature profonde de ce compte : ce compte d'actif vraiment servait d'un compte de résultat. Et cela indique à son tour que le compte présenté sur le tableau 1 est au fond un compte d'actif, donc la légitimité de notre vue.

Nous avons ainsi confirmé la véracité du tableau 1 : ce que celui-ci présente, ce n'est pas un calcul du bénéfice sur papier, mais celui réellement effectué sur un compte au grand livre. Quoique la manière de comptabilisation qui y sert nous paraisse étrange, il nous faut reconnaître qu'elle soit bien raisonnée, et habile. Les deux soldes enregistrés sur le tableau 1 en effet coïncident parfaitement avec leur homologue au livre d'inventaire : le bénéfice avec celui enregistré sous la rubrique « Tôles » au compte de profits et pertes ; le stock final en volume et en valeur avec

l'existant correspondant au poste «Magasin de la grande forge» qui fait partie de l'inventaire⁽¹⁵⁾.

2. Valorisation du stock

Passons à l'autre question que pose le tableau 1, c'est-à-dire celle d'évaluation de la valeur de stock. Nous pensons que c'est là que se cache la manière de penser du 19^e siècle à l'égard du calcul du bénéfice. Ayant cette problématique dans la tête, nous nous préoccupons dans cette section de vérifier la mode de valoriser le stock elle-même.

Nous avons remarqué plus haut que les stocks enregistrés sur le tableau 1 pouvaient être regardés comme ceux qui étaient valorisés par référence à la valeur vénale. Un seul exemplaire qu'est le tableau 1 suffisait dans la considération consacrée à l'éclaircissement de la présentation de compte, mais pour vérifier le mode de valorisation des stocks, il faut consulter tous les six états qui sont annexés au rapport des gérants pour l'exercice 1839-40. Nous reproduirons sur le tableau 4 les prix unitaires figurant sur ces six états à ceux de stock initial près, ainsi que les chiffres présentés comme produit moyen. Ne représentant pas rigoureusement les rapports entre les diverses sortes de prix pour la raison que nous donnerons plus loin, ce tableau semble témoigner assez bien de la pratique comptable que le stock est valorisé par référence à la valeur vénale. Comme le montre la ligne 9 du tableau qui donne le rapport des coûts de revient aux prix de stock final, les prix de stock final de la tôle et du rail dépassent de façon explicite les coûts

Tableau 4

(Prix par tonne)

		Tôle		Fer		Rail	
		1839-40	1840-41	1839-40	1840-41	1839-40	1840-41
1	Cession interne	F _r 592,93	F _r 530,81	F _r 478,93	F _r 526,40	F _r 330,00	F _r 342,20
2	Vente-Facture	F _r 573,48	F _r 556,19	F _r 340,45	F _r 331,18	F _r 375,50	F _r 375,29
3	Vente-Usine	F _r 519,86	F _r 480,43	F _r 301,67	F _r 274,42	F _r 343,30	F _r 330,60
4	Stock final	F _r 516,00	F _r 516,17	F _r 272,40	F _r 271,45	F _r 320,00	F _r 329,00
5	Produit moyen	F _r 536,75	F _r 503,27	F _r 330,66	F _r 400,12	F _r 342,57	F _r 330,65
6	Côut de revient	F _r 448,83	F _r 444,66	F _r 306,83	F _r 363,05	F _r 300,59	F _r 298,58
7	2/4	% 111,14	% 107,75	% 124,98	% 122,00	% 117,34	% 114,07
8	3/4	% 100,75	% 93,08	% 110,75	% 101,09	% 107,28	% 100,49
9	6/4	% 86,98	% 86,15	% 112,64	% 133,74	% 93,93	% 90,75

Note : Établi d'après les états sous le titre «Situation des Produits et des Ventés» (187 AQ 2. Dossier de l'assemblée générale des actionnaires du 4 mars 1841). La Vente-Facture désigne le prix de facture et la Vente-Usine le prix départ usine moins rabais ou escompte. Dans le calcul des produits moyens, les prix retenus comme prix de vente sont les prix départ usine moins rabais ou escompte. Nous avons corrigé le prix de cession interne du rail en 1840-41 qui est, à l'état, de 355,54 francs.

de revient, ce qui annonce déjà la pratique de la valorisation du stock à la valeur vénale, bien que le cas du fer pose un problème. En faisant comparaison entre les trois sortes de pourcentages figurant sur les lignes 7, 8 et 9 pour chaque produit et pour chaque année, on trouve que parmi les prix de facture, les prix départ usine et les coûts de revient, ce sont les prix départ usine qui sont les plus proches des prix de stock, et cela s'applique même au cas du fer dont les prix de stock sont inférieurs aux coûts de revient. On trouverait aussi bien que, comme la ligne 7 le montre, le rapport du prix de facture au prix de stock est relativement stable pendant les deux années pour les trois produits, alors que, comme la ligne 8 le montre, celui du prix départ usine oscille notablement, et que cette différence d'allure entre le prix de facture et le prix départ usine peut être expliquée par le fait que le premier ne compte pas le rabais ou escompte et le second le compte, donc sans compter le rabais ou escompte le rapport entre le prix départ usine et le prix de stock est aussi stable. Nous pouvons ainsi dire que le tableau 4 indique une corrélation assez forte entre les prix de stock et les prix départ usine, et par là l'existence de la pratique comptable que la valeur du stock est estimée par référence à la valeur vénale, plus strictement à celle exprimée au prix départ usine, quoiqu'en même temps, il laisse susciter quelques questions.

Premièrement, ce que les prix de stock du fer sont inférieurs aux coûts de revient pose encore un problème, parce que le fer produit du bénéfice dans les deux années. Deuxièmement, le prix de stock de la tôle et du rail s'élève de 1839-40 à 1840-41, alors que leur prix de vente exprimé aussi bien au prix de facture qu'au prix départ usine se baisse dans la même période. Pourquoi ces mouvements de sens opposé ? Troisièmement, la cherté des prix de cession interne en regard des prix départ usine, entre autre celle de la tôle en 1839-40, à part le cas du fer qui a déjà une difficulté. Le prix de cession interne ne doit-il pas être proche du prix départ usine, si celui-là est estimé à sa valeur vénale ?

Les données plus détaillées des stocks qu'on trouve dans le livre d'inventaire nous permettront de répondre à ces questions, en même temps qu'elles nous aideront de confirmer notre constatation sur la valorisation du stock. Il n'est pas facile d'expliquer en un mot le contenu du livre d'inventaire de Schneider et Cie à cause de modifications successives qu'il subissait au cours du 19e siècle, mais on peut en donner une vue d'ensemble en le séparant en deux parties : la première partie, portant sur à la fois le compte de capitale et le compte d'exploitation, comprend des documents synthétiques et récapitulatifs de toutes les données d'inventaire, et dans les premières années de sa création elle comprend aussi le compte de profits et pertes et divers documents complémentaires qui révèlent la situation des fonds ; la deuxième partie qui est beaucoup plus volumineuse concerne seulement le compte d'exploitation, et elle est composée de plusieurs dizaines d'inventaires individualisés et numérotés, dont la composition subissait de remaniements successifs. C'est parmi ces inventaires particuliers que l'on trouve les données

détaillées sur les stocks de toutes sortes, et à l'époque qui nous concerne ici, c'est l'inventaire numéros 51 intitulé «Magasin de la Grande Forge» qui porte le détail des existances en fin d'exercice de la tôle, du fer et du rail⁽¹⁶⁾.

La lecture de l'inventaire nous apprend d'abord que les valeurs des stocks figurant sur le tableau 4 ne sont pas celles que Schneider et Cie donna primitivement. A l'inventaire, à part le rail en 1839-40, les stocks de chaque produit sont divisés ou groupés en plusieurs catégories et valorisés avec des chiffres arrondis : par exemple, diverses tôles figurant sur l'inventaire de 1839-40 sont intégrées en quatre catégories dont deux sont évaluées à 500 fr la tonne et les deux autres à 600 fr ; en 1840-41 elles ont neuf catégories avec six sortes de valeurs comme 500 fr, 520 fr, 580 fr, 600 fr, 650 fr et 700 fr. La concordance entre les données du tableau 4 et celles de l'inventaire donc se trouvent en moyenne pondérée ; on le constate en faisant du côté de l'inventaire le calcul des moyennes pondérées pour chacun des trois produits et pour chaque année⁽¹⁷⁾. On peut remarquer ainsi le caractère approximatif aussi bien que la véracité des données figurant sur le tableau 4.

La connaissance de l'existence de plusieurs catégories au sein d'un produit d'ailleurs nous amène à reconnaître que les autres chiffres que les stocks finals qui figurent sur le tableau 4 sont également exprimés en moyenne pondérée ; ils sont inévitablement des moyennes pondérées, qu'ils soient précédés d'un calcul par catégories ou non, car ils représentent chacun le quotient de la valeur totale par le poids total d'un produit. Il est à noter dès lors que tous les chiffres figurant sur tableau 4 représentent le niveau de valeur approximativement et qu'ils manquent de rigidité en matière de comparaison en ce sens qu'ils sont influencés par la variation de leur composition de catégories, éventail de catégories et leurs poids respectifs. Or, nous pourrions mieux préciser la manière de valoriser des stocks de produit chez Schneider et Cie, si nous étions en état d'utiliser dans ce but les données de l'inventaire elles-mêmes. Nous n'avons pas néanmoins les informations sur les coûts de revient et les prix de vente et de cession interne au niveau des catégories subdivisées de l'inventaire. Les données de l'inventaire par ailleurs ne sont pas suffisantes pour préciser le mouvement des prix de stock, car la mode de classification alors changeait d'une année à l'autre ; en outre, la classification même commença qu'à la deuxième année (1838-39) de la création pour le fer, à la troisième pour la tôle, et à la quatrième pour le rail, c'est ainsi que le prix de celui-ci en 1839-40 concorde avec le prix moyen correspondant au tableau 4.

Ayant révélé le défaut du tableau 4, les données de l'inventaire plutôt facilitent de répondre aux questions que nous avons posées plus haut, et d'autre part elles viennent demander une considération plus poussée pour confirmer notre hypothèse sur la valorisation du stock. Commençons par la tôle et le rail dont les prix de stock étaient supérieurs aux coûts de revient au tableau 4. Comme nous l'avons remarqué plus haut, à l'inventaire les prix de stock final de la

tôle se situent entre 500 fr et 600 fr en 1839-40, et entre 500 fr et 700 fr en 1840-41 ; quant au rail, l'inventaire donne un seul prix de 320 fr aux huit sortes de rails en 1839-40, et en 1840-41 sur cinq sortes qui y figurent trois sont évaluées à 320fr et deux à 330fr. On n'y trouve tout d'abord que dans tous les quatre cas, même le plus bas des prix de stock dépasse d'une façon explicite le coût de revient exprimé en moyenne pondérée ; mais, nous allons considérer un peu plus tard si la supériorité générale des prix de stock assure notre hypothèse sur la valorisation du stock. Parmi les données ci-dessus indiquées, quoique celles concernant le rail demande à supposer l'existence d'autres catégories dont le prix est plus élevé pour traduire la supériorité des prix départ usine et des prix de cession interne aux prix de stock, celles concernant la tôle suffisent à expliquer l'écart énorme en 1839-40 entre le prix départ usine et celui de cession interne par la différence de composition de catégories, et bien entendu l'écart en 1840-41 aussi. Cette logique-ci est aussi efficace, sans recourir aux données concrètes, pour expliquer les mouvements contradictoires entre prix de vente et prix de stock qu'on voit au tableau 4 pour la tôle et le rail : si la composition de catégories de l'un varie en sens inverse de celle de l'autre, le prix calculé en moyenne pondérée de l'un varie en sens inverse de celui de l'autre. Ainsi, les questions que le tableau 4 avait fait susciter pour la tôle et le rail ont trouvé une solution, s'il y a d'autres facteurs qui affectent les prix figurant sur tableau 4, par exemple le mouvement des prix qui fonctionne comme facteur de perturbation en donnant le prix plus récent au stock final, la latitude dans l'évaluation de la valeur vénale, etc..

Il n'est pas aussi facile de répondre à la question que nous avons laissée tout à l'heure, car il est possible de supposer un cas extrême où, même si les stocks étaient valorisés à leur coût de revient, même la plus bas des valeurs de stock pourrait dépasser le coût de revient exprimé en moyenne pondérée. Cette fois-ci, le défaut du tableau 4 fonctionne vraiment comme défaut. En effet, on peut supposer théoriquement une situation dans laquelle les valeurs de stock de la tôle et du rail inscrites à l'inventaire sont susceptibles d'être regardées comme formant la gamme des coûts de revient à part le ou les plus bas. Il s'agit du cas où la ou les catégories médiocres qui manquent aux stocks occupent la grande partie de la production et la valeur de celle-là ou celles-là sont inférieures au coût moyen pondéré inscrit au tableau 4. Comme celui-ci est dominé dans ce cas par la ou les catégories médiocres qui manquent aux stocks, même la plus bas des valeurs de stock pourrait dépasser le coût moyen pondéré, même si les valeurs de stock étaient évaluées à leur coût de revient⁽¹⁸⁾.

Cependant, en ce qui concerne la tôle, cette supposition théorique difficilement tient debout, puisque ses stocks n'étaient pas minimes, occupant en poids 8,97 pourcent en 1839-40 de la masse créditrice composée de la vente, de la cession interne et du stock final et 7,87 pourcent en 1840-41, et par rapport à la vente seule 13,30 et 15,02 respectivement à cause du poids spécifique non

négligeable qu'occupent les cessions internes⁽¹⁹⁾. Il n'est pas pensable que dans une pareille condition, les catégories les plus courantes d'une usine échappent à son stock final pendant deux années consécutives⁽²⁰⁾. Normalment, une composition de catégories du stock a tendance à refléter celle de la vente. Les données concernant la tôle au tableau 4 semblent montrer une telle situation : à la fois la similarité en composition de catégories avec la vente et la valorisation à la valeur vénale ont apporté aux stocks finals l'approximation des prix départ usine ; cela ne pose pas un problème grave qu'en 1840-41 le prix départ usine, plus strictement celui sous-estimé de la part du rabais ou escompte se situe au-dessus du plus bas des prix de stock, 500 francs, puisque cette infériorité peut s'expliquer par la part croissante du rabais ou escompte étant donnée que la somme du transport et du rabais ou escompte par tonne augmente de 22,13 fr par rapport à l'année précédente et que l'année précédente aussi le rabais ou escompte est compté. Ainsi en ce qui concerne la tôle, il est évident que le tableau 4, en montrant la corrélation intime entre les prix de stock final et les prix de vente et la supériorité de ceux-là aux coûts de revient, justifie bien que les stocks sont valorisés à leur valeur vénale.

Quant au rail, la situation est différente ; il ne peut pas forcément éloigner l'hypothèse que les valeurs de stock font partie de la gamme des coûts de revient. Les rails étant produits à la commande, leurs stocks prennent naissance principalement pour raison purement d'ordre comptable sans avoir pour fonction de prévoir la vente ; ils sont donc forcément minimales : selon les états attachés au rapport des gérants, le stock final du rail n'occupe en poids que 3,00 pourcent de la masse créditrice en 1839-40 et 1,41 en 1840-41, et par rapport à la vente 3,10 et 1,44 respectivement⁽²¹⁾. Cela indique que non seulement la composition de catégories de stock n'a pas une liaison intime avec celle de vente, mais aussi il est possible que les catégories les plus courantes échappent au stock. Par conséquent en ce qui concerne le rail, nous pouvons remarquer deux choses opposées : la supériorité générale des valeurs de stock au coût moyen pondéré n'assure pas que les stocks soient valorisés à leur valeur vénale, mais en revanche la différence de gamme de catégories entre stock et vente dont nous avons évoqué la possibilité plus haut ne fait pas obstacle à reconnaître que les stocks sont valorisés à leur valeur vénale. Ainsi, c'est l'exemple de la tôle seule à l'égard duquel nous pouvons confirmer avec certitude notre supposition sur la valorisation du stock. Mais un seul exemple suffit à la généraliser, si les autres sont en état de l'accepter. L'exemple du rail l'est bien. On peut donc reconnaître que dans le cas du rail aussi, les stocks sont valorisés à leur valeur vénale. Le problème qui reste est d'élucider l'énigme du fer dont les prix de stock étaient inférieurs aux coûts de revient au tableau 4.

Il est vrai que la coutume comptable du 19e siècle était particulière : selon le rapport des gérants pour l'exercice 1838-39, à partir du troisième exercice, c'est-à-dire de 1839-40, « toutes les dépenses qui pourront se faire annuellement dans chaque atelier, soit pour améliorer l'outillage,

soit pour remplacer tel ou tel procédé existant, ces dépenses seront appliquées directement à chacun des ateliers qui les ont nécessitées et rentreront par la suite dans le compte de fabrication) que nous avons qualifié de compte d'usine⁽²²⁾. Ces dépenses toutefois n'avaient pas encore à ce moment-là pesé sur les coûts de revient⁽²³⁾. Il faut chercher la cause de la cherté des coûts ailleurs. Or, les tôles ainsi que les rails étaient fabriqués à cette époque en fer, donc il est normal que le seul mot «fer» évoque le fer marchand. En effet, selon les inventaires, le stock du fer en 1839-40 est composé de fers marchands regroupés en deux catégories dont l'un est de 270 fr et l'autre 300 fr ; en 1840-41 aussi de deux catégories de fers marchands, l'un estimé à 270 fr et l'autre à 290 fr. En comparaison des prix du rail qui sont un peu plus élevés, ces prix sont convenables comme ceux du fer marchand évalués à leur valeur vénale. Le problème réside toujours de la part du coût.

Une clef de l'énigme est donnée par l'inventaire de 1838-89, un an avant du premier exercice du tableau 4. On y trouve comme stock du fer, à côté de fers marchands ordinaires dont le prix est de 280 fr, des fers marchands fins estimés à 500 fr et d'autres fers supérieurs tels que des fers feuillards cintrés estimés à 550 fr, des fers triangulaires à 650 fr et des fers d'angle à 650 fr. On constate d'abord par là que ces fers plus élaborés avaient été regroupés avec les fers marchands ordinaires sous le titre du «fer» ; mais aussi on peut supposer qu'ils étaient fabriqués toujours dans les exercices suivants, pour la plupart à destination de l'intérieur de l'usine, les prix élevés de cession interne au tableau 4 l'impliquant. Par contre, les prix départ usine montrent par leur proximité des prix de stock final que dans les ventes externes les fers plus élaborés n'étaient guère compris. Il est donc bien concevable que l'existence dans la gamme de la production des fers plus élaborés et coûteux a entraîné la supériorité en moyenne pondérée des coûts de revient non seulement aux prix de stock final mais aussi aux prix départ usine.

Cette vue serait justifiée d'une façon indirecte par l'incidence des fers plus élaborés sur le produit moyen, qui représente la valeur moyenne de l'ensemble de la cession interne, du vente au moment de départ usine et du stock : sur le tableau 4 on voit que les produits moyens se montent au niveau beaucoup plus élevé que les prix départ usine ; en plus, il y a un parallélisme net entre le mouvement du produit moyen et celui du coût moyen pondéré. Strictement parlant, il ne s'agit pas de l'incidence des fers plus élaborés, mais plutôt de celle de la cession interne, qui occupe en poids 16,65 pourcent de la masse créditrice en 1839-40, et 49,89 en 1840-41 à cause de la chute dramatique de la vente externe. Cependant s'il convient de penser que les fers plus élaborés élèvent les prix moyens pondérés de cession interne, la hausse des produits moyens peut être expliquée par la même raison. Ainsi, on peut penser que le parallélisme entre le mouvement du produit moyen et celui du coût moyen pondéré témoigne de l'incidence des fers plus coûteux sur les coûts moyens pondérés, d'autant plus que la composition de catégories de l'un presque épouse celle de l'autre à cause de la rareté des stocks finals qui sont moins de 2 pourcent en poids de la

masse créditrice⁽²⁴⁾.

Une fois la doute sur le fer dissipée, on se bien convainc que le tableau 4 démontre pour le fer de même que pour la tôle et le rail que les stocks sont valorisés à leur valeur vénale. Les chiffres arrondis même donnés primitivement aux stocks avaient annoncé qu'ils représentaient une valeur estimée plutôt qu'une valeur calculée, donc pas un coût de revient. Ainsi, après avoir vérifié dans la section précédente la véracité des états attachés au rapport des gérants à l'assemblée générale du 4 mars 1841, nous avons mis en lumière la pratique comptable concernant la valorisation du stock dont ces états témoignent, et qui nous révélera la manière de penser du moment à l'égard du calcul du bénéfice.

3. Manière de penser en calcul du bénéfice

Dans la situation normale que le coût de revient est inférieur au prix de vente, la valorisation du stock à la valeur vénale produit en elle-même le bénéfice non réalisé ; plus exactement, elle fait surestimer le bénéfice lorsque le stock s'accroît, et le fait sous-estimer lorsque le stock se diminue. Cependant, si l'on préfère estimer le bénéfice en fonction de la production plutôt que de la vente, le résultat exacte sera obtenu plutôt par la valorisation du stock à la valeur vénale ; la valorisation du stock à la valeur vénale signifie la choix qu'on a fait de calculer un bénéfice en fonction de la production. Chez Schneider et Cie en effet, tous les stocks de produit n'étaient pas valorisés par référence à la valeur vénale ; outre les produits en cours des ateliers de construction⁽²⁵⁾, les produits finis des hauts fourneaux, qui n'avaient pas alors encore formé de centre de bénéfice, s'inscrivaient au coût de revient : «les fontes étant livrées à la forge au prix de revient, les hauts fourneaux ne fournissent aucun résultat à l'Inventaire»⁽²⁶⁾, cela veut dire que les existants de fonte à la fin de l'exercice étaient enregistrés au coût de revient. La valorisation de stock à la valeur vénale n'était due ni à l'ignorance, ni à l'incapacité de comptabiliser au coût de revient ; elle manifestait une volonté, un choix, qu'on calculait le bénéfice en fonction de la production.

Cette manifestation implique-t-elle qu'un industriel agissait en dédaignant la logique du marché, en conséquence le mécanisme des prix ne fonctionnait pas ou mal fonctionnait ? Bien au contraire. Le tableau 1 témoigne de l'intérêt vif envers le marché ; comme indiqué à son bas, celui-là avait pour une de ses vocations de préciser la «différence entre le prix de fabrication et le prix de vente». Le prix de vente, par conséquent le prix du marché, y formait un élément important dans l'estimation d'un résultat, le marché ainsi agissait sur un producteur par l'intermédiaire du signal de prix. Le calcul du bénéfice à la production n'implique pas simplement qu'un industriel ne réagit pas au marché, mais il met en valeur ce qu'il réagissait uniquement au prix, c'est-à-dire

le comportement spécifique du producteur dans le cadre de l'économie de libre concurrence. L'entreprise oligopolistique et l'entente depuis la fin du 19e siècle réagissent non seulement au prix mais aussi à la quantité demandée, et a tendance à régler leur quantité de production directement en fonction de la quantité demandée. Mais à l'économie de libre concurrence où la coordination des quantités demandée et offerte de l'ensemble du marché d'un produit était l'apanage du mécanisme des prix, en conséquence l'industriel agissait uniquement en fonction du prix, le calcul du bénéfice à la production pouvait bien tenir debout. Il agissait pour ainsi dire sous la supposition que la demande devant lui est infiniment élastique au prix fixé par le marché : un écoulement supplémentaire de ses produits pourrait se faire sans perturber le cour, donc son stock, avant même de se vendre, pourrait avoir la valeur déterminé par le marché et faire partie de son résultat. On peut deviner une pareille situation par le tableau 1.

Le calcul du bénéfice à la production n'implique pas non plus que l'on produisit sans songer à l'écoulement des produits, puisque l'excès de production serait puni par le manque de fonds de roulement ; il signifie seulement qu'un industriel réagissait uniquement au prix. Frères Schneider bien entendu savaient bien que le bénéfice était réalisé par la vente, en effet sur les états qui présentaient les calculs pour l'exercice 1840-41, au lieu de l'expression de «Bénéfice pour Balance» qu'on voit sur le tableau 1, celle de «Bénéfice sur les Ventes» était utilisée, bien que le bénéfice y fût calculé d'après la même méthode que le tableau 1 (voir l'annexe). Le mot «ventes» effectivement, mais il est à noter que celles-ci se composent non seulement des ventes interne et externe, mais aussi du stock final valorisé à la valeur vénale. Frères Schneider en effet, dans leur rapport à l'assemblée de ce même exercice, rendaient compte le bénéfice en opposant celui-ci à la somme totale des ventes et du stock final⁽²⁷⁾. Pourtant, dans le rapport de l'année précédente, le bénéfice était rendu compte de la façon suivante : «La forge a acquis plus spécialement une marche normale. Ses produits divers se répartissent comme suite :

Tôles - - - - -	1.218.523 K
Fers divers - - - - -	2.011.584 K
Rails - - - - -	2.017.147 K

Ensemble en matière 5.247.254 Kilog., lesquels ont représenté une somme de dépense de f.1.770.498,06 & ont produit un bénéfice de 248.365,05⁽²⁸⁾.

Ici, le bénéfice est présenté directement comme le résultat des productions. Il nous paraît que c'est cette présentation qui traduit le mieux la manière de penser du moment à l'égard du calcul du bénéfice. On trouverait l'expression de la même idée dans les écritures au Journal Z telles que le tableau 2 illustre.

Que le bénéfice fût présenté pour le simple production ou pour le total de la vente et du stock

final, la manière du calcul du bénéfice était la même : on calculait le bénéfice pour la production en tennant compte le mouvement du stock, d'une façon telle que le tableau 1 illustre, et cela indique au bout du compte qu'on calculait le bénéfice en fonction de la production, et non de la vente ; et l'utilisation du mot vente ne contredit pas cette constatation. Cette manière de calcul du bénéfice, comme nous l'avons remarqué plus haut, pouvait bien adapté au fonctionnement du mécanisme des prix dans le cadre de l'économie de libre concurrence. Devant ces évidences, on s'expliquerait bien qu'il soit tout naturel que l'entreprise industrielle du 19e siècle cherchait à dégager le résultat de son propre activité fonctionnelle plutôt que de l'activité commerciale, c'est-à-dire le résultat de la production plutôt que de la vente. Voilà ce que la valorisation des stocks à la valeur vénale signifie.

4. Calcul du bénéfice et approche du marché

En faisant le calcul des valeurs unitaires à partir des données figurant sur les deux premiers articles du tableau 2, qui reproduisent celles concernant les productions et les stocks finals de la Grande Forge en 1859-60 au Journal Z, on obtient les prix de stock et les coûts de revient suivants : le rail 192,91 fr contre 215,20 fr, l'éclisse 227,92 fr contre 234,34 fr, la tôle 257,08 fr contre 326,49 fr, et le fer 193,40 fr contre 239,23 fr. Voilà que tous les prix de stock final sont inférieurs aux coûts de revient correspondants, tandis que comme on l'a déjà vu, les trois produits sur quatre, rail, éclisse et tôle, apportaient des bénéfices considérables. On se demanderait si la pratique du calcul du bénéfice à la production était conservée encore vers 1860. La vérification en cependant n'est pas facile. Les chiffres ci-dessus sont en moyenne pondérée, et nous avons vu dans la section 2 que la comparaison entre moyennes pondérées donnait parfois des résultats trompeurs ; en outre, à la différence des états attachés au rapport des gérants du 4 mars 1841, le Journal Z ne comporte aucune information sur les ventes, ce qui rend impossible de discerner la vente externe et la vente interne. On entendrait bien la gravité de ce qu'implique ces deux obstacles combinés, en évoquant le cas du fer au tableau 4 où les coûts de revient s'élevaient même au-dessus à la fois des prix de stock et des prix de vente à cause de la cession interne. Il est certain qu'une simple comparaison entre le prix de stock et le coût exprimés en moyenne pondérée n'apporte pas forcément un bon résultat, surtout pour la tôle et le fer qui doivent affecter une part considérable de leur production à la cession interne et dont les écarts de prix entre des catégories sont également considérables : selon l'inventaire particulier No.9 «Grande Forge» en exercice 1859-60, descendant de l'inventaire No.51 «Magasin de la Grande Forge» de vers 1840, le plus élevé des prix de stock de la tôle est de 400 francs alors que le plus bas est de 250 francs, et en ce qui concerne le fer c'est 350 fr contre 180 fr⁽²⁹⁾. Nous pensons quand même que l'exemple du rail que

nous allons voir dès maintenant permet de constater avec assez de probabilité la continuité de la pratique du calcul du bénéfice à la production.

Il est à noter d'abord qu'à la fin de l'exercice 1859-60, les dépréciations étaient comptabilisées. Selon le Journal Z, les dépréciations estimées s'inscrivirent d'abord au crédit de chacun des comptes de magasin, de dépôt ou d'usine, et en contre partie au débit du compte «Dépréciations sur Inventaires» ; ensuite la somme des dépréciations fût créditée à celui-ci et transférée au débit du compte de profits et pertes⁽³⁰⁾. Ainsi, sur un compte de magasin, ayant été enregistrée au crédit, la dépréciation comptabilisée occupait une place de produit avec la vente externe, la cession interne et le stock final, par conséquent la somme totale de la dépréciation estimée et de la valeur définitive du stock formait la valeur du stock au moment du calcul du bénéfice. A compter la dépréciation comptabilisée, le prix primitif du rail se monte à 212,91 fr, celui de l'éclisse à 251,88 fr, celui de la tôle à 289,48 fr, et celui du fer à 227,38 fr ; en plus, en ce qui concerne le rail, son prix primitif doit être de 241,79 fr au lieu de 212,91 fr, si l'on exclut les produits en litige qui sont dévalorisés à moins de deux tiers de leur valeur originale dans l'inventaire⁽³¹⁾. Ainsi, primitivement, le prix de stock du rail, ainsi que celui de l'éclisse, a été nettement supérieur au coût de revient.

Or, le rapport, à ce moment-là, du gérant pour l'exercice 1859-60 attire l'attention des actionnaires sur «la dépréciation considérable qu'avaient subie depuis quelques années les cours de tous les produits métallurgiques», et en prenant le rail comme le seul exemple il décrit : «en 1858, nous traitions avec la Compagnie de Lyon au prix de Fr.240 à l'usine, pour 42,000 tonnes ; un an plus tard, avec la Compagnie du Midi, au prix de 220 Fr. pour 30,000 tonnes ; en fin cette année, pour 50,000 tonnes avec le chemin de fer de Lyon au prix de 210 Fr.»⁽³²⁾. Cela donnerait un résultat curieux de comparer ces prix avec ceux du tableau 5 qu'en limitant au rail nous avons confectonné d'après le Journal Z et une série d'inventaires particuliers affectés au magasin de la grande forge.

On voit sur ce tableau que le mouvement des valeurs de stock reflète l'abaissement des cours aussi bien en valeurs exprimées en moyenne pondérée inscrites dans la partie supérieure qu'en valeurs particulières dans la partie inférieure. Il est à noter que le prix moyen de sock en 1858-59 doit être de 240 francs sans compter le cas d'espèce. Comme l'exercice était cloturé au 30 avril, les prix indiqués dans le rapport doivent être rattachés pour la Compagnie de Lyon au celui de 1858-59 et de 1860-61, et pour la Compagnie du Midi au celui de 1859-60. Le stock final n'est pas enregistré en 1858-59 pour la Compagnie de Lyon, mais on peut supposer son prix comme 240 francs ; le prix de stock à destination de la Compagnie du Midi en fin de 1859-60, avant la comptabilisation de la dépréciation, doit être de 250 francs au lieu de 230 francs qui est déjà supérieur au prix indiqué dans le rapport ; le prix de 1860-61 relatif à la Compagnie de Lyon est

Tableau 5

(Prix par tonne)

	1857-58	1858-59	1859-60	1860-61	1861-62	1862-63
Coûts de revient			215,20	197,02	189,49	180,40
Stock-1	270,00	290,86	221,79	221,11	219,38	210,00
Stock-2			241,79		229,38	
Prix de vente			254,72	240,69	227,47	224,03
Orléans	270,00	240,00			210,00	
Paris-Mulhouse	270,00					
Lyon	270,00		220,00	220,00	210,00	210,00
Est	270,00	240,00	210,00			
Torcy	270,00					
Modél du Nord		240,00				
Ardenes			230,00	220,00	230,00	
Ouest-Suisse			200,00			
Midi			230,00	215,00		
Romains				210,00		
Dauphiné				220,00	230,00	
Lausanne					220,00	
Ouest						210,00
Sans nom		450,00	250,00	220,00		
			380,00			

Note : Les sources de ce tableau se composent d'articles du Journal Z et d'une série d'inventaires particuliers, descendants de l'inventaire No. 51 «Magasin de la Grande Forge» : Inventaire No. 27 «Grande Forge» (187 AQ 393) et Inventaires No. 9 «Grande Forge» (187 AQ 394, 395, 396, 397, 398).

Les stock-2 désignent les prix de stock final d'avant la comptabilisation des dépréciations et les stock-1 les prix de stock définitifs ; ils sont tous exprimés en moyenne pondérée, ainsi que les coûts de revient. Le Journal Z donne les informations sur les coûts, les dépréciations comptabilisées et les prix de stock des quatre derniers exercices ; mais nous avons modifié, d'après les inventaires, les chiffres des deux sortes de prix de stock en 1859-60, en 1860-61 et en 1861-62, en éliminant les produits en litige qui sont sévèrement dévalorisés. Les prix moyens pondérés de stock des deux premiers exercices sont calculés d'après les inventaires. Nous avons obtenu les données des ventes en rétablissant des états à l'instar du tableau 1 sans pour autant différencier la vente externe et l'interne, et en prenant en compte les dépréciations ; la variation des stock donc y était comptée. Les autres chiffres portant le nom de client sont la reproduction exhaustive des données des inventaires à l'exception des produits en litige.

comme le tableau le montre. On voit ainsi que dans tous les trois cas le prix de stock est supérieur ou identique au prix indiqué dans le rapport. Cependant, il faut faire attention que celui-ci est un prix contractuel qui engage la future livraison. Quant aux prix de stock, s'ils ne sont pas valorisés à leur coût de revient, ils doivent avoir leur prix par le contrat antérieur avant d'être soumis à l'appréciation. La supériorité des prix de stock n'est pas étonnante. Plutôt, il nous semble que les prix de stock ont tendance à être sous-estimés. En effet, en 1859-60 et en 1861-62 la dépréciation

est ouvertement comptabilisée. L'infériorité des prix moyen de stock aux prix moyen de vente que montre la partie supérieure du tableau 5 paraît indiquer cette tendance, quoique ces prix moyens de vente soient ceux que nous avons calculés sans différencier, faute de documents, la vente externe et l'interne. La phrase suivante du rapport du gérant qui traite l'évaluation des stocks en fin exercice 1858-59 en est aussi significative : «L'affaissement graduel du prix des matières premières et des produits fabriqués nous a obligés, malgré la sévérité de notre inventaire antérieur, à évaluer à la date du 30 avril dernier, une partie de nos existences à un taux encore inférieur, dans une proportion sensible, à celui du 30 avril précédent»⁽³³⁾. On y trouve le mot «sévérité» et une volonté d'anticiper la baisse des cours. Il est d'ailleurs remarquable que «l'affaissement du prix des produits fabriqués» donne lieu à déprécier les stocks. De toute façon, les considérations que nous venons de faire font reconnaître une forte probabilité de la valorisation des stocks à la valeur vénale.

La supériorité des prix moyen de stock aux coûts moyen de revient montrée par le tableau 5 en est aussi indicative, d'autant plus que les écarts entre des catégories sont, à un peu de cas d'espèces près, minimes. Or, comme on l'a vu, la Société Schneider accepta en 1860 une commande de la Compagnie de Lyon au prix de 210 francs, tandis que le coût moyen de revient le plus récent qu'elle avait saisi était de 215,20 francs. Cela s'explique par deux raisons : selon le rapport du gérant pour l'exercice 1859-60, «nous avons la certitude de pouvoir réaliser de notables progrès, et c'est pour cela que nous n'avons pas hésité à contracter à long terme, les derniers marchés de rails dont nous avons parlé plus haut» ; mais pour réaliser des progrès techniques chargés de comprimer des coûts, il faut faire un gros effort d'investissement qui amène, suivant la coutume comptable du moment, la majoration des coûts de revient. En effet, en 1859-60 «après avoir fait supporter par l'exploitation tout l'entretien courant et tous les travaux de gros entretien exceptionnel, nous avons laissé à la charge de profits et pertes la totalité de nos transformations et créations»⁽³⁴⁾. Ainsi, outre les dépenses de construction neuve qui étaient prélevées sur l'ensemble des bénéfices d'exploitation, furent faites celles pour «l'entretien courant et les travaux de gros entretien» qui se faisaient entrer, suivant la coutume que nous avons remarquée dans la section 2 en traitant les coûts élevés du fer, dans chacun des comptes d'usine concerné. L'investissement affecté au gros entretien contribuait à l'abaissement des coûts, mais en même temps lui-même majorait les coûts. Le coût moyen de l'exercice 1859-60 doit s'amoindrir sans subir la majoration.

Le montant des dépenses de gros entretien n'était pas précisé, mais c'était un règle, comme le dit le rapport du gérant pour l'exercice précédent, de faire «supporter à l'exploitation une somme importante consacrée, comme dans les années précédentes, aux travaux de gros entretien ou d'amélioration»⁽³⁵⁾. La nécessité d'un gros effort d'investissement alors constituait le leitmotiv des rapports du gérant. Dans le rapport pour l'exercice 1859-60 aussi, «ce n'est pas sur l'espoir

d'une hausse permanente dans les prix de vente, mais sur l'abaissement des prix de revient que l'on peut fonder, avec sagesse, sa confiance dans l'avenir», et en évoquant le rapport de l'année précédente :

«Nous vous disions alors que, contrairement à une opinion assez répandue, nous ne pouvions pas voir dans cet affaiblissement graduel et persistant des cours l'effet d'une crise accidentelle. Suivant nous, il y avait lieu de l'attribuer, d'une part, à un accroissement de production plus rapide que le développement de la consommation, d'autre part, à des modifications dans les conditions d'approvisionnement et de travail, et par suite dans les éléments des prix de revient, au profit d'un certain nombre d'usines concurrentes» ; et «ce mouvement que nous vous signalions chez nos concurrents, nous vous disions y avoir nous-mêmes participé et nous expliquions par là que nous ayons pu continuer à réaliser et à distribuer des bénéfices»⁽³⁶⁾.

L'abaissement des coûts de revient avait causé l'affaiblissement des cours, et celui-ci à son tour donnait lieu à davantage de compression des coûts. Il s'agit des entreprises à succès, néanmoins ayant avoué cette limite, on pourrait trouver dans ce discours-là non seulement une forte volonté d'investir, mais aussi le comportement de l'industriel du moment qui, en accueillant le prix comme donné, réagissait uniquement au prix ; même l'excédant de l'offre sur la demande agissait sur lui par le biais du signe de prix⁽³⁷⁾.

La politique persévérerait face à la concurrence anglaise accentuée depuis le traité de 1860⁽³⁸⁾. Les coûts de revient figurant sur le tableau 5 montrent, approximativement bien entendu, non seulement l'effet des investissements, mais aussi les majorations causées par ceux-ci. La supériorité des prix de stock aux coûts de revient est donc plus évidente. Il nous paraît certain que l'exemple du rail témoigne de la continuité vers 1860 de la pratique comptable que le bénéfice est calculé au moment de la production. Or, dans le Journal Z, les stocks des magasins cessèrent de figurer en 1864, les productions en 1866, et les bénéfices en 1867 à l'exception de 1868, mais en 1873 l'enregistrement des productions et des bénéfices des magasins se reprit, et continuait jusqu'en 1902. Le chiffre d'affaires n'y figurait pas une seule fois ; les seules préoccupations persistantes que le Journal Z montraient, c'étaient la production et le bénéfice. On pourrait considérer par là que le calcul du bénéfice à la production continuait chez Schneider encore en 1902⁽³⁹⁾.

L'exemple de Schneider et Cie que nous avons traité nous semble traduire la manière de penser dans le calcul du bénéfice très répandue au 19^e siècle non seulement en France, mais aussi en d'autres pays occidentaux. Il s'agissait bien entendu de celle propre à l'entreprise industrielle : la logique de l'activité commerciale que même l'entreprise commerciale toujours demande le calcul du bénéfice à la vente ; quant à l'entreprise de communication telle que le chemin de fer, le stock de produits lui manquant, la production et la vente en principe concordent. Bien que l'exemple de Schneider forme la première découverte d'une méthode de calcul du bénéfice

pratiquée au l'entreprise industrielle du 19e siècle, nous avons en réalité beaucoup d'exemples analogues dans la manière de penser. Il s'agit de ceux qui sont présentés par les dossiers de redevances des mines, la série F 14 aux Archives nationales, et qui fournirent des données essentielles à l'ouvrage de J. Bouvier, F. Furet et M. Gillet dans leur poursuite du mouvement du profit au 19e siècle. Le calcul du bénéfice qui figure sur ces dossiers peut se résumer ainsi : on calculait d'abord le «produit brut» en multipliant la quantité de production par le prix moyen de vente sur le carreau, puis le «produit net qu'était le bénéfice annuel et qui donna la base au calcul de la redevance, en soustrayant les dépenses faites de l'année de ce produit brut»⁽⁴⁰⁾. Ici, le bénéfice était calculé vraiment en fonction de la production, et non de la vente. Le mouvement du stock n'étant pas tenu compte dans ce calcul, son procédé lui-même était plus rudimentaire, mais sa manière de penser dans le calcul du bénéfice était identique à celle de Schneider⁽⁴¹⁾.

Paradoxalement, la pratique comptable figurant dans la série F 14 a été considérée jusqu'ici comme spécifiquement fiscal. Pourquoi pensait-on que l'autorité publique eût pu prescrire la méthode ayant une différence de principe avec celle pratiquée dans le domaine privé ? Quel avait été le fondement sur lequel reposait la vision présentée dans l'ouvrage de J. Bouvier, F. Furet et M. Gillet : «il ne s'agit pas d'une comptabilité d'entreprise : l'approximation fiscale n'est ni celle du bilan, ni celle du compte de profits et pertes et les conceptions comptables sur lesquelles elle repose sont surprenantes». Ce raisonnement cependant n'a pu tenir debout qu'en tant que restait inconnu le calcul du bénéfice effectivement exécuté dans l'entreprise du 19e siècle⁽⁴²⁾. Nous avons maintenant l'exemple de Schneider, qui nous apprend sur quel compte et de quelle manière l'entreprise du 19e siècle calculait le bénéfice, et qui montre que la pratique comptable de F 14 se conformait à celle du domaine privé. Etant donné la multiplicité et la durée, de 1811 à 1897, des exemples de F 14, nous pouvons penser que le principe du calcul du bénéfice à la production était celui très répandue en France au 19e siècle. La situation aurait été la même dans d'autres pays occidentaux, puisqu'il n'est pas pensable qu'il y avait la différence entre les pays les plus développés du moment en un tel principe⁽⁴³⁾.

Conclusion

Ce n'est pas à l'évolution historique, mais à l'existence historique d'un fait et à ce que celle-ci signifie que cet essai a affaire. Il nous semble que le calcul du bénéfice à la production est révélateur de l'approche du marché de l'entreprise industrielle au 19e siècle, ainsi du rapport du moment entre l'entreprise industrielle et le marché. Le cas de Schneider semble dans ce contexte en constituer un exemple typique ; comme nous l'avons remarqué dans la section 3, le calcul du bénéfice à la production chez Schneider indique :

1. en ce qui concerne le comportement à l'égard du marché, le producteur réagissait uniquement aux prix que le marché donne comme signal ;

2. en ce qui concerne la mentalité, il estime ses résultats d'exploitation en rapport de sa propre fonction, la production.

Le deuxième point implique une administration encore rudimentaire, loin de l'optique du commercialisation ou marketing, mais le premier point implique un bon fonctionnement du marché qui donne à l'entreprise industrielle l'impulsion vive pour les innovations techniques de production, comme nous l'avons vu dans la section 4.

Or, le comportement de l'entreprise industrielle tel qu'elle réagit uniquement aux prix fait contraste avec celui de l'entreprise oligopolistique et de l'entente depuis la fin du 19e siècle. Pour celles-ci, le marché signifie la demande en même temps que le lieu de rencontre de l'offre et de la demande ; elles ont tendance à réagir directement à la demande, et s'efforcent d'adapter elles-mêmes leur quantité de production à la quantité demandée en contrôlant le prix. Par contre, pour l'entreprise du 19e siècle, le marché n'est que le lieu de rencontre de l'offre et de la demande ; la coordination de l'offre et de la demande se fait par les forces impersonnelles du marché, et chaque entreprise réagit uniquement aux prix fixés par le jeu du marché. C'est cette situation qui donne l'image originale du marché susceptible d'être expliquée par la théorie micro-économique dans son cadre de la concurrence pure et parfaite. Le cas de Schneider a de l'importance en ce sens qu'il démontre l'existence historique d'une pareille situation. Bien entendu, l'économie que le cas de Schneider représente n'aurait pas rempli assez les conditions rigoureuses que demande l'hypothèse de la concurrence pure et parfaite, Schneider en tant qu'offreur n'agissait pas forcément conformément à l'hypothèse des économistes non plus. Pourtant, il existait une économie de marché dont on peut s'expliquer l'efficacité et l'équité à l'aide de la micro-économie, et sur laquelle peut se fonder un cadre théorique à la walrassienne.

Bien que le calcul du bénéfice à la production et son mode de comptabilisation soient révélateurs d'une gestion d'entreprise retardée, ils mettent en valeur sous le rapport de l'économie générale le comportement rationnel et équitable des entreprises industrielles dans le cadre de ce qu'on peut qualifier d'économie de libre concurrence. Ils mettent en valeur aussi bien la différence entre d'une part le comportement de l'entreprise industrielle du 19e siècle et d'autre part celui de l'entreprise oligopolistique et de l'entente : celles-ci réagissent, à la différence de celle-là, non seulement aux prix, mais aussi directement à la demande, et viennent assumer la fonction régulateur entre offre et demande.

Or, c'est cette approche du marché de l'entreprise oligopolistique que Chandler traite virtuellement dans son ouvrage *La main visible des managers*. Certes, cet aspect des théories Chandler dont nous avons eu l'occasion de remarquer l'existence ailleurs⁽⁴⁴⁾, n'est pas celui qu'il présente

explicitement. Chandler ne visait pas, en théorisant sur sa «main visible» ou «coordination administrative», le marché tel qu'on imagine ordinairement. Ce qu'il aborda au nom du marché, c'était l'opération commerciale, c'est-à-dire l'acte de transaction pur et simple. C'est ainsi qu'en vue de caractériser «l'entreprise moderne» qu'est l'entreprise oligopolistique, il met l'accent sur ce qu'elle se compose de «nombreux unités opérationnelles» qui formaient autrefois chaune une entreprise, et que «les transactions qui se nouèrent entre elles furent ainsi intériorisées» ; par cette intériorisation des transactions, selon lui, la coordination administrative de l'entreprise moderne se remplace aux «mécanismes du prix et du marché»⁽⁴⁵⁾. Mais, à quel mécanisme des prix ? De toute façon, il est certain qu'au nom du marché, Chandler désigne les opérations commerciales. En effet, ce qu'il a présenté comme «une illustration convaincante du fonctionnement sans entraves de l'économie de marché telle que l'avait si bien dépeinte Adam Smith», c'était la situation de distribution aux Etats-Unis des années 1840⁽⁴⁶⁾.

Voilà l'échec d'ordre de théorisation de Chandler. De son cadre théorique s'échappe forcément la transaction entre l'entreprise et le consommateur, puisque la transaction entre eux ne peut être intériorisée en tant qu'il s'agit de l'économie de marché. Il n'a visé que les transactions entre entreprises. Le marché qui peut entrer dans son cadre théorique ne doit être que celui qui manque les consommateurs.

Bien que son échec de théorisation, Chandler saissait bien le comportement caractéristique de l'entreprise oligopolistique, quand il remarqua qu'à celle-ci, «les décisions prises au jours le jours concernant les flux de produits aussi bien que les décisions à long terme engageant des ressources pour l'avenir ont été fondées sur une évaluation de la demande du marché à court et à long terme»⁽⁴⁷⁾. Ici, Chandler a pratiquement affaire au comportement de l'entreprise oligopolistique tel qu'elle adapte, à court terme, sa production à la demande donnée, et, à long terme, sa capacité de production à la future demande. De même au commencement des chapitres consacrés à la description des grandes entreprises industrielles, il insiste sur leur fonction de «coordonner l'offre et la demande»⁽⁴⁸⁾. Les marketing, comptabilité et organisation traités dans ces chapitres sont décrits effectivement en rapport de cette fonction à court et à long terme, et ils mettent en valeur ainsi un aspect caractéristique du comportement de l'entreprise oligopolistique et son efficacité.

Révisant ainsi les théories Chandler, on peut mieux situer leurs significations dans l'histoire des systèmes économique et d'entreprise. Ce qui amenait l'entreprise oligopolistique à innover la gestion d'entreprise, c'était l'intérêt direct pour la demande. La volonté de contrôle d'un marché que les économistes reprochent faisait produire des innovations de management. Nous pouvons ainsi différencier les deux approches du marché, d'une part celle que l'entreprise du 19e siècle représente d'une façon pure et dont la rationalité et l'équité sont susceptible d'être traduites par la théorie micro-économique, et d'autre part celle qui a apparu avec l'entreprise oligopolistique

et dont l'efficacité dans le cadre de l'économie de marché s'explique par la réponse directe à la demande et les innovations de management lui accompagnant. On trouverait d'ailleurs dans l'entente une nature plus ou moins comparable à l'entreprise oligopolistique⁽⁴⁹⁾.

Voilà ce qu'il nous paraît pouvoir tirer pour l'instant à partir des recherches que nous avons menées en nous limitant à la découverte d'un fait historique sans avoir affaire à l'évolution. En évitant donc de schématiser trop hâtivement, nous nous contentons d'indiquer ici que la différenciation des deux approches du marché ci-dessus remarquées apportera une nouvelle optique à l'étude historique du système économique, de là une nouvelle possibilité que l'étude historique peut avoir dans l'approfondissement de la connaissance de l'économie de marché ; que les deux approches pouvant plus ou moins se confondre, et l'allure de mélange pouvant être définie par le climat d'affaires de chaque pays, la différenciation des deux approches rendra plus florissantes les recherches comparatives des évolutions d'économies nationales depuis la fin du siècle dernier, y compris la japonaise qui poussait le contrôle de marché à l'extrême ; qu'enfin la question serait posée par la connaissance des deux approches de la prééminence à donner entre ces deux approches pour faire face au problème de passage à l'économie de marché dans les ex-pays socialistes. Pour terminer, il nous semble pouvoir ajouter que connaître l'existence historique d'une économie proche du paradigme walrassien demande quelque réflexion sur la science économique en faisant ouvrir les yeux sur le caractère historique des théories économiques et en faisant réaliser le caractère historique de sa problématique d'aujourd'hui.

ANNEXE

Situation des Produits & des Ventes			
Magasin des Tôles			
— Entrées —		— Sorties —	
Il existait au 30 Avril 1839		Facturé	
sur le sol de la Forge	K* 143.933 F _r 71.966,50	à l'usine	K* 321.498 F _r 190.625,45
Fabrication au 30 Avril 1840	K* 1.218.523 F _r 546.920,86	au Commerce	K* 918.748 F _r 526.889,10
Transports & Rabais	F _r 49.267,89	Existences au 30 Avril 1840	
Bénéfice pour Balance	F _r 112.419,80	sur le sol de la Forge	K* 122.210 F _r 63.060,50
	<u>K* 1.362.456 F_r 780.575,05</u>		<u>K* 1.362.456 F_r 780.575,05</u>
Prix de revient des Entrées		Prix de revient des Sorties	
Existences au 30 Avril 1839	F _r 500,00	Tôles livrées à l'usine	F _r 592,93
Fabrication au 30 Avril 1840	F _r 448,83	Tôles livrées au Commerce	F _r 573,48
Transports & Rabais	F _r 53,62	à déduire les Transports	F _r 53,62 F _r 519,86
		Existences au 30 Avril 1840	F _r 516,00
Moyenne	<u>F_r 454,24</u>	Moyenne	<u>F_r 536,75</u>
Différence entre le prix de Fabrication et le prix de Vente F _r 82,51			
Bénéfice sur un mouvement de k* 1.362.456 F _r 112.419,80			
Magasin des Fers			
— Entrées —		— Sorties —	
Il existait au 30 avril 1839		Facturé	
sur le sol de la Forge	K* 187.286 F _r 58.119,93	à l'usine	K* 366.157 F _r 175.366,49
Fabrication au 30 Avril 1840	K* 2.011.584 F _r 617.230,91	au Commerce	K* 1.793.435 F _r 610.572,30
Transports & Rabais	F _r 69.558,39	Existences au 30 Avril 1840	
Bénéfice pour Balance	F _r 51.729,11	sur le sol de la Forge	K* 39.278 F _r 10.699,55
	<u>K* 2.198.870 F_r 796.638,34</u>		<u>K* 2.198.870 F_r 796.638,34</u>
Prix de revient		Prix de revient	
Exisatences au 30 Avril 1839	F _r 310,32	Fers livrés à l'usine	F _r 478,93
Fabrication au 30 Avril 1840	F _r 306,83	Fers livrés au Commerce	F _r 340,45
Transports & Rabais	F _r 38,78	à déduire pour Transports	F _r 38,78 F _r 301,67
		Existences au 30 Avril 1840	F _r 272,40
Moyenne	<u>F_r 307,13</u>	Moyenne	<u>F_r 330,66</u>
Différence entre le prix de Fabrication et le prix de Vente F _r 23,53			
Bénéfice sur un mouvement de K* 2.198.870 F _r 51.729,11			
Magasin des Rails			
— Entrées —		— Sorties —	
Il existait au 30 Avril 1839		Facturé	
sur le sol de la Forge	K* 62.401 F _r 21.840,35	à l'usine	K* 4.680 F _r 1.544,40
Fabrication au 30 Avril 1840	K* 2.017.147 F _r 606.346,29	au Commerce	K* 2.012.467 F _r 755.688,16
Transports	F _r 64.798,43	Existences au 30 Avril 1840	
Bénéfice pour Balance	F _r 84.215,79	sur le sol de la Forge	K* 62.401 F _r 19.968,30
	<u>K* 2.079.548 F_r 777.200,86</u>		<u>K* 2.079,548 F_r 777.200,86</u>
Prix de revient		Prix de revient	
Existences au 30 Avril 1839	F _r 350,00	Rails livrés à l'usine	F _r 330,00
Fabrication au 30 Avril 1840	F _r 300,59	Rails livrés au Commerce	F _r 375,50
Transports	F _r 32,20	à déduire pour Transports	F _r 32,20 F _r 343,30
		Existences au 30 Avril 1840	F _r 320,00
Moyenne	<u>F_r 302,07</u>	Moyenne	<u>F_r 342,57</u>
Différence entre le prix de Fabrication et celui de Vente F _r 40,50			
Bénéfice sur un mouvement de K* 2.079.548 F _r 84.215,79			

— Entrées —				— Tôles —				— Sorties —					
Existences au 30 Avril 1840	K°	122.210	F _r	63.060,50	facturé à l'usine	K°	373.155	F _r	198.075,69				
Fabrication de l'année	K°	816.589	F _r	363.106,38	facturé au commerce	K°	491.779	F _r	273.520,24				
Transports et intérêts			F _r	37.254,61	Existences 30 Avril 1841	K°	73.865	F _r	38.127,03				
Bénéfice sur les Ventes			F _r	46.301,47									
	K°	938.799	F _r	509.722,96						K°	938.799	F _r	509.722,96
Moyenne des Prix								Moyennes					
Tôles de l'Inventaire		516,00	par %	K°	à l'usine		530,81						
// prov ^t de la Fab ^{on}		444,66			au Commerce		480,43						
Transports et escomptes		75,75			Inventaire 30 Avril 1841		516,17						
		453,95					503,27						
				Bénéfice par % Kilos F _r 49,32									
— Fers —				— Fers —				— Fers —					
Existences au 30 Avril 1840		39.278		10.699,25	facturé à l'usine		455.540		239.796,64				
Fabrication de l'usine		873.725		317.203,78	facturé au commerce		451.377		149.488,43				
Transports et Escomptes				25.620,39	Existences 30 Avril 1841		6.086		1.652,06				
Bénéfice sur les Ventes				37.413,41									
	K°	913.003	F _r	390.937,13									
Moyenne des Prix								Moyennes					
Fers de l'Inventaire		272,40	par %		à l'usine		526,40						
// prov ^t de la fab ^{on}		363,05			au Commerce		274,42						
Transports et escomptes		56,76			Existences 30 Avril 1841		271,45						
	F _r	359,14					400,12						
				Bénéfice par % Kilos F _r 40,98									
— Rails —				— Rails —				— Rails —					
Existences 30 Avril 1840	K°	62.401	F _r	19.968,30	facturé à l'usine		23.549		8.072,57				
fabrication de l'année		3.948.851		1.179.043,46	facturé au commerce		3.931.036		1.475.277,20				
Transports et escomptes				175.657,52	Existences 30 Avril 1841		56.667		18.644,32				
Bénéfice sur les Ventes				127.324,81									
		4.011.252		1.501.994,09					4.011.252				1.501.994,09
Moyenne des Prix								Moyennes					
Rails de l'Inventaire		320,00	par %		à l'usine		355,54						
// prov ^t de la fab ^{on}		298,58			au Commerce		330,60						
Transports et Escomptes		44,68			Existences 30 Avril 1841		329,00						
	F _r	298,91					330,65						
				Bénéfice par % Kilos F _r 31,74									

Note : Etats attachés au rapport des gérants. Dossier de l'assemblée générale des actionnaires du 4 mars 1841 (187 AQ 2)

NOTES

- 1) Dans les deux aticles suivants anglophone et francophone est examinée la situation des recherches : T. Boyns and J. R. Edwards, "Do accountants matter ? The role of accounting in economic development" in *Accounting, Business and Financial History*, Vol. 1, No. 2, 1991, pp. 177-195 ; B. Colasse, Les trois âges de la comptabilité, dans *Revue française de gestion*, No. 70 1988, pp. 83-87.
- 2) J. Bouvier, F. Furet et M. Gillet, *Le mouvement du profit en France au 19e siècle*, Paris, 1965, p. 13 et les suivantes.
- 3) Voir Cl. Beaud, La stratégie de l'investissement dans la société Schneider et Cie (1893-1914), dans F. Caron

(édité par), *Entreprises et Entrepreneurs, XIX-XX siècles*, Paris, 1983, pp. 119-120.

- 4) 187 AQ 373 et 375. Inventaires, le 30 avril 1838 et le 30 avril 1840.
- 5) 187 AQ 292-327, de 1837-38 à 1899-1900.
- 6) 187 AQ 128-154, de 1837-38 à 1899-1900 ; désormais survinrent le changement de dénomination et les différenciations successives en trois parties : 187 AQ 155-177 (Comptes sociaux No. 1), de 1900-01 à 1948 ; 187 AQ 178-210 (Comptes sociaux No. 2), de 1901-02 à 1941-42 ; 187 AQ 211-226 (Comptes sociaux No. 3), de 1912-13 à 1949.
- 7) 187 AQ 373-484, de 1837-38 à 1949.
- 8) 187 AQ 289-291, de 1849-50 à 1949.
- 9) 187 AQ 2. Dossier de l'assemblée générale des actionnaires du 4 mars 1841.
- 10) Les documents comptables de Schneider et Cie déposés aux Archives nationales ne laissent guère d'informations sur le calcul du coût concernant la catégorie de production en continu auquel nous avons affaire dans cette essai, mais en ce qui concerne la catégorie de production discontinuée, les inventaires dans les premières années de sa création nous présentent des exemples concrets de calcul du coût qui servaient aussi bien à la valorisation de produits en cours y inscrites qu'au calcul des bénéfices de produits finis, c'est-à-dire qu'on y trouve à la fois des exemples de calcul du coût et la trace du calcul des bénéfices. Il faudrait cependant une analyse relativement indépendante nécessitant peut-être un autre article pour que nous traitions de ces calculs en mentionnant la situation étrange que de pareilles informations figurent sur l'inventaire.
- 11) Dans le Journal Z, à partir des écritures du 30 avril 1881, sur les articles correspondants à l'article 1 du tableau 2, figurent, outre l'expression «pour production», les mots «pour montant des frais afférents à la production de l'exercice», «pour le montant des dépenses afférentes à la production de l'exercice», ou «pour la valeur de la production de l'exercice au prix de revient» : 187 AQ 290. Journal Z No. 2.
- 12) Dans le Journal Z, à partir des écritures du 30 avril 1868, sur les articles correspondants à l'article 3 du tableau 2, figurent, outre l'expression «pour solde», les mots «pour bénéfice», «pour profit de l'exercice», «pour solde des profits réalisés», ou «pour solde des bénéfices réalisés» : 187 AQ 289 et 290. Journaux Z No. 1 et No. 2.
- 13) 187 AQ 289. Journal Z No. 1, les écritures du 30 avril 1868. Le montant des bénéfices viré des comptes de magasin au compte «Grande Forge» est de 2.039.065,23 francs, et celui des pertes de 33.796,31 francs. La différence se montant à 2.005.268,92 francs est virée du débit du compte «Grande Forge» au crédit du compte de profits et pertes. Désormais la concordance des montant des deux virements parfois se produit.
- 14) Nous reproduirons ici les articles concernant les virement des bénéfices des usines et mine au compte de profits et pertes en fin d'exercice 1859-60 (d. les écritures du 30 avril 1860) ; les chiffres inscrits à l'extrême gauche sont les numéros d'ordre originaux ; les ateliers de construction semblait avoir de la difficulté à calculer leur bénéfice.

1841	/377	Divers à Profits et pertes pour Solde		1 600 480,28
	45	Hauts Fourneaux	441 277,73	
	47	Grande Forge	912 617,99	
	11	Mine	241 783,15	
	188	Transports de l'Intérieur	4 801,41	
1846	56/ 377	Ateliers de Construction à Profits et Pertes pour Solde	1 461 484,50	1 461 484,50
1868	56/ 377	Ateliers de Construction à Profits et Pertes pour Solde	111 009,77	111 009,77

- 15) 187 AQ 375. Inventaire, le 30 avril 1840.

- 16) Dans l'exposition suivante, nous allons utiliser principalement celui de l'année 1839-40 et de 1840-41 qui correspondent au tableau 4 : 187 AQ 375, 376. Mais aussi éventuellement celui des années précédentes : 187 AQ 373, 374.
- 17) Ça veut dire que la somme totale en volume et en valeur de chaque produit de chaque année de la part de l'inventaire concordent avec celle correspondante aux états qui constituent les sources originales du tableau 4 et que nous reproduirons à la fin de notre essai. Il est à noter aussi que de pareilles concordances se trouvent entre ces états et les comptes de profits et pertes insérés dans les inventaires. Ainsi, les concordances telles que nous avons indiquées à la fin de la section dernière pour la tôle en 1839-40 peuvent être confirmées pour tous les produits et pour toutes les années. Néanmoins, nous devons remarquer qu'il y a trois exceptions, pourtant non graves. Les deux entre elles concernent des données des stocks initiaux figurant sur les états en 1839-40 qui doivent concorder avec celles de l'inventaire de l'année 1838-39 : d'abord, la valeur du rail de l'état est de 21.840,35 fr et celle de l'inventaire est de 21.835,40 fr, alors que concernant la volume, l'un et l'autre présentent le même poids ; puis, concernant la volume cette fois-ci, celle de l'état est de 187.286 Kg et celle de l'inventaire est de 187.386 Kg, alors que pour la valeur il n'y a aucune différence. La troisième exception concerne le bénéfice du fer en 1839-40 : celui enregistré à l'état se monte à 51.729,11 fr et celui de l'inventaire à 51.730,06 fr.
- 18) Il suffit par exemple pour la tôle en 1839-40 de supposer l'existence d'une catégorie dont le coût de revient est de 440 fr. Si cette catégorie occupait dans la production 90 pourcent en poids et que le reste de la production avait la même composition de catégories que le stock final, la moyenne pondérée des coûts de revient serait de 447,60 fr, c'est-à-dire un peu plus bas que le coût de revient inscrit au tableau 4.
- 19) Calculés d'après les états attachés au rapport des gérants à l'assemblée générale du 4 mars 1841. Voir l'annexe.
- 20) A la fin de l'exercice 1839-40, les catégories de la tôle dont les prix sont les plus bas au sein des stocks sont Tôles à tuyaux et Tôles en feuilles, alors que les plus hauts sont Tôles pour chaudières et Tôles au bois ; à la fin de l'exercice 1840-41, la division entre ordinaire et fin faite, les plus bas sont Tôles à tuyaux ordinaires, Tôles moyennes ordinaires et Tôles doublées ordinaires, et s'échelonne en haut Tôles simples ordinaires, Tôles simples fines, Tôles à tuyaux fines, Tôles doublées fines, Tôles moyennes au bois et Tôles doublées au bois.
- 21) Calculés d'après les états attachés au rapport des gérants.
- 22) 187 AQ 2. Assemblée générale des actionnaires du Creusot : Rapport des gérants du 31 décembre 1839.
- 23) Elle n'était que de 11.956,80 fr. pour l'ensemble de la « Grande Forge » en 1840-41 (187 AQ 2. Rapport des gérants du 31 janvier 1842). Cela veut dire que la majoration en moyenne de 2,12 fr la tonne seulement, dérisoire pour le remplacement de l'amortissement. Quant à la construction neuve, « le débit de ce compte Immeuble s'était ainsi élevée, dès le 30 avril 1844, à la somme d'environ fr.3.500.000. Depuis lors les constructions diverses, les améliorations de toute nature, ont été couvertes par la retenue de 15% sur les bénéfices annuels (compte de réserve) ou laissées à la charge de l'Exploitation même » (187 AQ 2. Assemblée générale des actionnaires du Creusot du 25 avril 1849 : Rapport du gérant). Sur la comptabilité de capital du 19e siècle et son raisonnement, j'ai l'intention de les traiter un autre jour.
- 24) Calculés d'après les états attachés au rapport des gérants. Ces raretés des stocks finals sont vraiment exceptionnelles. Schneider et Cie réduisit sa production de fers de 2.011.584 Kg en 1839-40 à 873.725 Kg en 1840-41 : Voir l'annexe.
- 25) Voir note 10.
- 26) 187 AQ 2. Rapport des gérants du 31 janvier 1842.
- 27) D' : « En résumé, la forge à facturé reçu pour

f.2.402.654,18
2.191.614,49

Elle présente donc un bénéfice de f. 211.039,69

Réparti comme suit :

Fabrication de Tôles	46.301,47	} 211.039,69
Fers marchands	37,413,41	
Rails	127,324,81	

Le chiffre de la première ligne est égal à la somme globale des ventes internes et externes et des stocks finaux

de l'ensemble de la forge, celui de la deuxième ligne celle des stocks initiaux, des fabrications de l'année et des transports et escomptes (voir l'annexe).

- 28) 187 AQ 2. Rapport des gérants du 4 mars 1841. Le mot «produit», comme on le voit sur le tableau 1, désigne toujours aux rapports la production. Les poids indiqués en effet sont ceux de production. On peut le constater au tableau 1 et aux états annexés à la fin de cet essai.
- 29) 187 AQ 395. Inventaire, le 30 avril 1860. Il vaut mieux de noter en passant que le tableau 2 présente le stock de la tôle et du fer beaucoup moins que la réalité. Schneider et Cie disposait alors de dépôts de tôles et de fers à Châlon, à Paris, à Lyon et ailleurs. Selon l'inventaire No. 10 «Dépôts» dans le même livre d'inventaire, il y avait dans les dépôts 1.073.773,38 Kilos de tôles et 2.909.218,70 Kilos de fers à la fin de l'exercice 1859-60.
- 30) 187 AQ 289. Journal Z No. 1, les écritures du 30 avril 1860.
- 31) 187 AQ 395. Inventaire, le 30 avril 1860. Inventaire No. 9 «Grande Forge».
- 32) 187 AQ 3. Assemblée générale des actionnaires du Creusot : Rapport du gérant, le 30 novembre 1860.
- 33) 187 AQ 3. Rapport du gérant, le 28 novembre 1859.
- 34) 187 AQ 3. Rapport du gérant, le 30 novembre 1860.
- 35) 187 AQ 3. Rapport du gérant, le 28 novembre 1859.
- 36) 187 AQ 3. Rapport du gérant, le 30 novembre 1860.
- 37) Dans le rapport 58-59 (187 AQ 3. Rapport du gérant du 28 novembre 1859), après avoir remarqué la surproduction générale, le gérant nota : «De là une lutte de prix sur le marché et la nécessité pour beaucoup d'usines de réduire le travail» ; cependant, «nous n'avons pas cessé jusqu'ici de maintenir l'ensemble de notre établissement dans l'activité la plus complète». De même que ceux d'autres entreprises à succès, le cas de Schneider était exceptionnel, mais il faut reconnaître que c'était une condition de succès qu'on luttait contre le prix qui lui avait été imposé, en s'efforçant de maintenir l'activité complète qui était alors une des preuves de la bonne gestion. Bien entendu, le prix aussi bien donnait lieu à une conversion aux produits plus rémunérateurs.
- 38) 187 AQ 3. Rapports du gérant, le 30 novembre 1861, le 29 novembre 1862, le 30 novembre 1863.
- 39) Il semble que Schneider et Cie avait commencé à calculer ses bénéfices à la vente vers 1910. Il y a dans la série 187 AQ des brochures qui recueillent les «Résultats mensuels» par groupes de produits de chaque service et dont les plus anciens datent de l'exercice 1910-11 (187 AQ 91). On y voit dès cet exercice qu'à l'intention des bénéfices, par exemple «rapport par 100 Kg. sur vente» était calculé. Ici, le bénéfice est saisi en rapport de la vente. On sait bien que la comparaison entre des moyennes pondérées est parfois trompeuse, mais il est non moins significatif que dans les «Résultats mensuels» qui concernent la production en continu, la tendance apparut que les valeurs de stock montraient leur proximité des coûts de revient et leur infériorité aux prix de vente, quoique des dérogations n'étaient pas rares.
- 40) J. Bouvier et al. *op. cit.*, p. 24 et passim.
- 41) Cet ouvrage note encore que «les stocks restant de l'année précédente sont parfois indiqués et soustraits du produit brut». Dans ce cas, celui-ci semble désigner la somme totale du stock initial et de la production valorisés au prix moyen de vente, égale à la valeur globale de la vente et du stock final ; cela indique la même méthode de calcul du bénéfice que chez Schneider.
- 42) On peut estimer que l'exemple de la Compagnie de Vicoigne et Noeux en 1912-13 cité dans cet ouvrage témoigne du calcul du bénéfice à la vente, vu l'écart considérable entre les prix de vente et ceux de stock et de consommation interne en faveur de ceux-là (*D*^o, p. 74). Mais l'autre exemple y cité qui relève de la période du 19^e siècle, celui de Carmaux, désigne le contraire. Les auteurs prennent pour le chiffre d'affaires la valeur des produits vendus tirées des rapports annuels de Carmaux, mais cette supposition ne peut tenir debout (*D*^o, pp. 35, 390-395 et 406). Suivant les tableaux insérés dans l'ouvrage, depuis 1878 jusqu'à 1897, la valeur des produits vendus dépasse sans cesse le produit brut tiré de F 14 de plus de 20 pour cent, souvent de plus de 30 pour cent ; cela signifie que la valeur de produits vendus ne peut être le chiffre d'affaires, puisqu'étant donné que le produit brut est obtenu en multipliant la quantité extraite par le prix moyen de vente, les auteurs doivent avouer que la quantité vendue continue de dépasser la quantité extraite de presque plus de 20 pour cent durant 20 ans, mais c'est impossible. Considérant qu'entre 1870 et 1877 la valeur des produits vendus des Archives Carmaux presque concorde avec le produit brut de F 14, et que cela indique celle-là est la valeur extraite évalué à la valeur vénale,

on ferait mieux de regarder la valeur des produits vendus pendant 1878-1897 comme le totale de la vente et du stock final valorisé à la valeur vénale. Se souvient-on que l'une des manières de présenter le bénéfice chez Schneider est d'opposer le bénéfice au totale de la vente et du stock final ?

- 43) En ce sens, un article de R. J. Chambers et P. W. Wolnizer est remarquable qui a démontré que les Joint Stock Companies Acts du Royaume-Uni de 1844 et de 1856 avaient prescrit la valorisation de l'actif au prix courant "A true and fair view of position and results : the historical background", dans *Accounting, Business & Financial History*, Vol. 1, No. 2, 1991.
- 44) D. Fujimura, Schneider et Cie et son plan d'organisation administrative de 1913. Analyse et interprétation, dans *Histoire, Economie et Société*, 2e trimestre 1991, pp. 274-275.
- 45) A.D. Chandler, Jr., *The Visible Hand : The Managerial Revolution in American Business*, Cambridge, Mass. and London, 1977, esp. p. 3 ; Traduction française par F. Langer, *La main visible des managers : une analyse historique*, Paris, 1988, p. 3 et passim.
- 46) *Ibid.*, p. 28 et pp. 19-28 ; Traduction française, p. 31 et pp. 21-31. Il est à noter que le mécanisme des prix ne fait pas l'objet du chapitre 2 (L'entreprise de production traditionnelle), et que l'intériorisation traité dans le chapitre 8 (La production de masse) désigne en fait la concentration géographique qui facilite la synchronisation.
- 47) *Ibid.*, p. 11 ; Traduction française, p. 12. Comme Chandler l'avoue lui-même, ces aspects échappent à sa logique de l'intériorisation des transactions. On devinerait aussi bien que l'une des coordinations administratives qui a la mission de «répartir les ressources» n'a dès le principe aucun rapport avec cette logique.
- 48) *Ibid.*, p. 286 ; Traduction française, p. 318.
- 49) Cf. M. Gillet, *Les charbonnages du nord de la France au XIXe siècle*, Paris-La Haye, 1973, chap.6 ; J. -P. Daviet, *Un destin international. La compagnie de Saint-Gobin de 1830 à 1939*, Paris, 1988, chap. VII, surtout pp. 346-351.

(Univ. of Hiroshima Shudo)